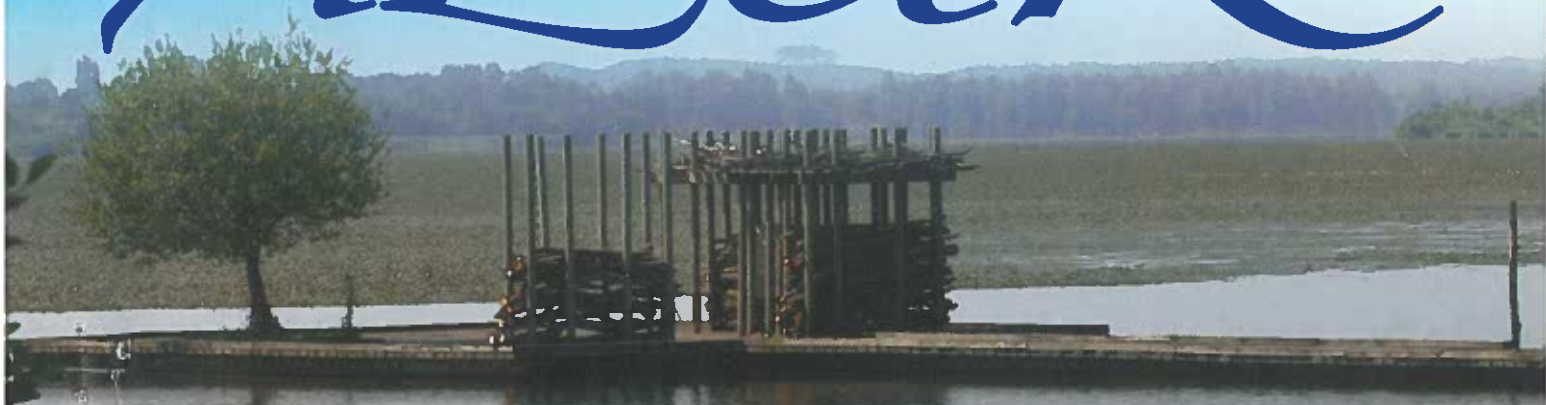




LOUS MITIEYS

AZZUR



Le bulletin d'information de la commune d'Azur



Le Mot du Maire

Les derniers mois de cette année ont vu se concrétiser quelques projets, en chantier depuis plusieurs mois.

La voie verte, Azur-Soustons, pour la partie concernant notre village sera achevée pour la fin du mois de mars. Elle sera mise à la disposition de tous les adeptes de vélo et de marche.

Le lotissement de Tahurat est terminé. Les 4 lots ont trouvé acquéreurs. D'autre part, les lotissements de Dèche (N° 2) et des Jardins de la Cigale (Gnoy 3) ont vu leur permis d'aménager accordé par les services de MACS. Un aménagement de 5 lots (du champ derrière l'église) est en cours également.

L'aménagement des salles de la Mairie est terminé. Un espace plus spacieux, plus clair, aux normes du jour, permet au personnel administratif d'accueillir, dans de meilleures conditions, les administrés d'Azur et les clients de l'agence postale.

Autre chantier en cours depuis plusieurs années, les champs photovoltaïques vont voir le jour cette année 2018. Les premiers travaux (préparation des sols, accès, chemins, clôtures) vont débuter prochainement. Ensuite viendra la pose proprement dite des panneaux avec, sur le projet AzursolEst, l'installation de batteries électriques pour stocker l'électricité. C'est une expérience unique à l'heure actuelle qui sera effectuée à Azur. Nous aurons l'occasion de découvrir ce nouveau procédé dans les prochains mois.

Au fil du bulletin vous découvrirez l'action municipale. Les associations ont assuré d'excellentes fêtes et spectacles et on ne peut que se réjouir de voir tous ces jeunes et moins jeunes œuvrer pour le village.

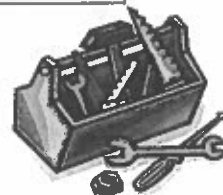
La saison touristique a été très contrastée, en cause le temps : il a fait souvent part de sa mauvaise humeur. Mais statistiquement, la saison a été, dans l'ensemble convenable.

**Bonne et heureuse année 2018 à tous.
Bonne année à Azur.**

Michel Laussu.

Au fil des dossiers

Bâtiments publics et logements communaux



Cette année 2017 a été marquée par la rénovation et le réaménagement des locaux de notre Mairie.

Débutés le 7 juin, les travaux se sont déroulés conformément aux prévisions jusqu'à leur achèvement, le 13 octobre.

Après quelques jours de nettoyage et de déménagement, nous avons ré-ouvert les portes au public le 26 octobre.

Depuis, nos services peuvent fonctionner normalement et recevoir nos administrés dans d'excellentes conditions.

Enfin, pour finaliser notre démarche, il est prévu de redonner un coup de jeune à la façade de la Mairie courant 2018-2019.

Ainsi, l'extérieur sera en harmonie avec un intérieur flambant neuf.

Voirie communale



Le Chemin de Pesson va être bitumé dans le courant de l'année et les chemins du Coût et de Capon vont être reversés dans le domaine communal.

Une étude pour rendre le chemin d'accès situé Route du Pont du Miey dans le domaine communale va être enclenchée.

Le projet d'aménagement de la Rue Gaston Nougaro avec MACS, est présenté aux élus, pour se définir rapidement et être réalisé avant l'été.

Les travaux de la voie verte ont débuté et seront définitivement terminés en mars 2018.

Une étude va démarrer pour étudier le devenir du monument aux Morts actuel et l'aménagement de la Place Aristide Briand.

Accessibilité

Le programme des travaux, à réaliser pour rendre accessibles à tous les lieux et bâtiments publics, est engagé.

La Commune devra se conformer à ces exigences dans les 6 prochaines années. Déjà des espaces réservés et divers petits travaux (moins visibles) ont été engagés.

Les accès aux divers endroits publics tels que les jeux de boules, jeux pour enfants (entièrement rénovés avec l'aide encore des bénévoles que l'on ne remerciera jamais assez), city sport, salle vont être réalisés dans le cadre de l'aménagement de la Rue Gaston Nougaro.

On ne pourra pas échapper à ces travaux qui sont prioritaires sous peine de se voir infliger de fortes amendes.

Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni le jeudi 9 novembre dernier pour organiser le repas des aînés.

Ainsi, il a eu lieu le samedi 9 décembre dernier et de nombreux Azuriens se sont retrouvés à cette occasion pour partager un moment convivial.

Au menu cette année, garbure, assiette landaise accompagnée de son médaillon de foie gras, civet, salade-fromage et bûche de Noël !!!

Cette année encore, le restaurant « L'auberge des Pins » et l'A.C.C.A ont été partenaires de ce moment de partage.

SITCOM



L'usine de valorisation énergétique située à Bénesse Maremne fonctionne pleinement. La production électrique est conforme aux attentes.

L'ancien bâtiment a été entièrement détruit, laissant place à une architecture moderne, Route de Capbreton à Bénesse Maremne.

Bientôt, ce sera au tour de l'ancienne usine de Messanges, Route de Moliets à Azur d'être rasée.

Au niveau de la gestion des conteneurs sur la Commune, on est arrivé au terme des chamboulements. Sécurité oblige ! Mais le tri continue plus que jamais.

Employés

Nous avons, durant les 4 mois d'été, pallié les absences des deux employés municipaux. L'organisation des travaux de la Commune a été très perturbée.

Cependant, avec l'aide des entreprises locales, nous avons pu réaliser le maximum de tâches pour que notre village reste accueillant pour tous les Azuriens et les milliers de touristes venus passer leurs vacances chez nous.

Avec les élus et les bénévoles, nous avons assuré l'essentiel : le portage des repas à domicile, l'aménagement de la Mairie, le changement des poubelles sur les espaces publics, la préparation de la rentrée scolaire, des fêtes locales et sardinades tout en assurant au mieux le niveau de sécurité requis par les services de l'Etat.

Malheureusement, nous n'avons pas pu proposer aux membres de la commission départementale des villages fleuris de visiter notre commune sous les meilleurs auspices. En effet, le travail préparatoire à l'obtention d'un prix n'a jamais été réalisé. Dommage.

L'entretien du Camping Municipal, des chemins DFCI, de la forêt et autres, ne font plus partie des travaux réalisés par les services techniques. En 5 ans ce sont près de 1 000 heures de travail compensées par l'entretien de 3 nouveaux lotissements.

Le temps nécessaire pour garder un village propre et agréable est donc suffisant et pour ceux qui pensent qu'une personne supplémentaire serait souhaitable, une augmentation des impôts de 25 000 euros (coût d'un emploi) serait nécessaire.

Aujourd'hui, la confiance élus employés n'est plus là. Il est temps de repenser l'organisation de l'entretien de la Commune.

Michel LAUSSU
Maire

SIVU pédagogique du Marensin



La rentrée scolaire 2017-2018 s'est déroulée parfaitement. Les 3 écoles de Messanges, Moliets et Azur n'ont rencontré aucun problème. Près de 250 enfants fréquentent les 10 classes dans une excellente ambiance. Les réunions des derniers conseils d'école peuvent en témoigner.

Actuellement, une consultation auprès des parents d'élèves, des enseignants et des élus est en cours pour décider de la reconduction des 4,5 jours de classe ou le retour aux 4 jours. Le verdict sera rendu courant janvier. La décision sera définitive.

Transferts :

- La compétence Gestion des Espaces en Milieux Aquatiques et Protection Inondations (GEMAPI) est transférée à la Communauté des Communes dès 2018.
- La compétence eau et assainissement prévue en 2020 sera décidée par les Communes si elles le souhaitent (A suivre).

Yégo Plage :

- Malgré quelques problèmes qui devraient être résolus pour la saison prochaine, la navette YEGO qui a repris sa route vers la plage de Messanges, a vu son attractivité, cette saison, renforcée. Plus de 7 700 voyageurs l'ont emprunté contre 7 000 les 2 années précédentes. Nous avons raison de ne pas modifier un itinéraire qui répondait aux souhaits des Azuriens et des touristes.

Maison Grangé :

- Les époux Grangé ont, il y a quelques mois, fait don à la Communauté des Communes d'une grande parcelle comprenant notamment une maison d'habitation, une grange ancêtre de l'hospice des pèlerins de Saint Jacques de Compostelle. Aujourd'hui rien n'a bougé si ce n'est l'interdiction de pénétrer dans la grange.
- Les élus d'Azur ont demandé au nouveau Président de MACS, Pierre Froustey, de reprendre le dossier de façon à faire émerger rapidement un projet pour la Commune et MACS.

Thermographie :

Cette technique permet aux particuliers, aux entreprises et également aux collectivités d'identifier d'éventuels défauts d'isolation sur leur toiture. L'objectif est d'inciter à effectuer des travaux appropriés pour réaliser des économies d'énergie.

- Pour votre information, la thermographie est accessible au lien suivant <http://www.cc-macs.org/fr/environnement-urbanisme/territoire-a-energie-positive-tepos/thermographie.html>.
- Un poster au format A0 est affiché en Mairie et une brochure A3 présente le détail thermographiques de vos quartiers. Pour tous renseignements, vous pouvez donc venir consulter ces documents en Mairie ou vous connecter à la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat rénoMACS ou appeler le 05.58.70.00.22. Cependant, aucun démarchage commercial en lien avec les résultats de la thermographie n'a été autorisé par MACS.

Bornes de recharges des véhicules électriques :

- La mise en place des 23 bornes publiques de recharge de véhicules électriques sur notre territoire est en cours d'achèvement. Les bornes seront toutes opérationnelles au 1^{er} janvier 2018. En consultant le site Internet <https://www.mobive.fr/> vous pourrez voir en direct l'état de fonctionnement des bornes (code couleurs : en vert la borne est disponible, en bleu elle est déjà occupée et en gris, elle est en maintenance et donc inutilisable).
- Un dépliant réalisé par le SYDEC pour tout savoir sur le fonctionnement et les coûts d'utilisation des bornes, est disponible en Mairie.



LES RAPPORTS ANNUELS 2016

La commune d'Azur a approuvé, dans sa séance du 29 novembre 2017, les rapports annuels 2016 du SIEAM. Il en ressort une capacité d'autofinancement d'environ 750 000€ en eau potable et 800 000€ en assainissement affectés aux travaux réalisés en 2017.

LE BUDGET PREVISIONNEL 2018

Les budgets de fonctionnement et d'investissement 2018 seront présentés, discutés et votés en Comité syndical le 19 décembre 2017.

LES TRAVAUX 2017/2018

Sur la commune d'Azur, les travaux concernent la réhabilitation de la bache de stockage d'eau potable et du surpresseur ainsi que le traitement H₂S (hydrogène sulfuré) au poste du Moulin et le chemisage des canalisations sous la RD50 pour le réseau d'assainissement.

Entre autres travaux programmés en 2018, le déplacement de la canalisation d'eau potable Azur – Soustons doit être réalisé au pont du Miey suite à l'élargissement de l'ouvrage.

TARIFS aux USAGERS

Les tarifs pour 2017 sont les suivants :

- Eau (part fixe :49,00€ HT + 1,29 € HT/M3 consommé (redevances comprises) .
- Assainissement (part fixe :55,00 € HT + 1,33€ HT/M3 consommé (redevance comprise)

TARIF SOCIAL DE L'EAU

L'expérimentation 2016 a permis à 95 abonnés (9 à Azur) bénéficiant de la CMU-C, du RSI ou du RSA, d'être exonérés de la part fixe eau. L'expérimentation se poursuit en 2017 et les personnes concernées sont priées de s'adresser au service administratif du SIEAM (1, place d'Aquitaine – BP 55 – 40141 SOUSTONS Cedex tel: 05 58 41 43 15).

QUALITE DE L'EAU

L'eau distribuée est conforme pour 100% des contrôles en bactériologie et 95% en critères physico-chimiques (problèmes de produits et de protocole de lavage des filtres revus à ce jour).

Le charbon actif a été changé à Vieux Boucau et à Soustons Peleusec. Les équipements de désinfection (bioxyde de chlore) ont été renouvelés en vue de limiter goût et odeur de chlore.

EVOLUTION DU SYNDICAT

1° adhésion de la commune de Moliets au SIEAM:

L'audit technique, administratif et financier réalisé par le cabinet KPMG ces derniers mois en vue de l'intégration de la commune de Moliets au SIEAM conduit à une faisabilité réelle sous réserve de travaux à la station d'épuration financés par le budget communal 2017 avant l'adhésion.

Une convention entre le SIEAM et la commune de Moliets précisera les modalités de fusion sur d'autres points et notamment la mise à jour des actifs, le transfert des contrats, l'état des dettes en cours de remboursement, ainsi que le solde des travaux à réaliser par le SIEAM après le 01/01/2018 pour remboursement par la commune de Moliets.

Les quatre communes fondatrices du syndicat doivent valider cette adhésion par délibération de leurs conseils municipaux (délibération favorable du conseil municipal d'Azur prise le 29 novembre 2017).

Une fois l'accord des communes d'Azur, Messanges, Soustons et Vieux Boucau formalisé, le Préfet pourra prendre l'arrêté d'extension du SIEAM au 01/01/2018.

2° Regroupement du SIEAM et du SIBVA (Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de l'Adour) :

Les discussions et les études se poursuivent sur les conditions d'un regroupement entre les deux syndicats et plusieurs réunions entre les élus, les directions techniques et administratives et le cabinet de conseil KPMG se sont tenues dans le courant de l'année 2017. L'année 2018 sera mise à profit pour finaliser les choix retenus.

Décembre 2017

La forêt



Les services de l'ONF ont pris attache avec la Mairie d'Azur pour organiser le transfert de la gestion de la forêt communale. Cette action va se concrétiser, conformément aux exigences de la Préfecture, dans les prochains mois.



Rencontre avec l'auteur Guy Céspedes

Le vendredi 29 septembre, la bibliothèque proposait une rencontre avec l'auteur Guy Céspedes. Malgré le peu de personnes présentes, l'auteur a maintenu cette rencontre et présenté ses deux romans : « Quitter Sidi » et « Le fer et la flamme », disponibles à la bibliothèque.

Halloween

Le mardi 31 octobre, une quarantaine d'enfants déguisés accompagnés de leurs parents, venaient fêter Halloween à la bibliothèque.

Au programme :

- lectures d'histoires
- atelier cuisine
- atelier de création
- projection de dessin animé

S'en est suivi un goûter offert par la municipalité, confectionné par les plus grands pour les plus petits. Pour terminer cet après-midi, les enfants ont parcouru les rues d'Azur en quête de friandises. Merci aux Azuriens d'avoir joué le jeu et ouvert leur porte pour satisfaire la gourmandise des enfants.

Point numérique :

Depuis le 6 novembre 2017, l'ensemble des démarches effectuées auparavant en préfectures et sous-préfectures doivent être réalisées sur internet, par le biais de téléprocédures. Ces démarches doivent être effectuées depuis un ordinateur connecté à internet, muni d'un scanner et d'une imprimante.

Pour les personnes non équipées, non connectées ou peu habituées à l'usage d'un ordinateur, le Ministère de l'Intérieur met à leur disposition des points d'accueil numériques.

A partir du 1^{er} février prochain, les usagers pourront, pour l'ensemble de leurs démarches administratives, se rendre à la Médiathèque d'Azur. Stéphanie sera à leur disposition les :

- Mardi de 10h00 à 12h00
- Jeudi de 16h00 à 18h00
- Vendredi de 10h00 à 12h00

Informations diverses

Fleurir Azur



En ouverture de la cérémonie de remise des prix pour les maisons fleuries qui a eu lieu samedi 14 octobre 2017, Monsieur le Maire a chaleureusement remercié les personnes présentes d'avoir répondu à l'invitation de la commission et de continuer chaque année à participer à l'embellissement de la commune grâce à leur implication dans le fleurissement de leur jardin.

Sara Boyrie a accueilli et remercié Mme Jocelyne DUMORA qui a rejoint la commission pour la tournée 2017.

Cette année, la commission a récompensé 37 maisons d'un prix et leurs propriétaires se sont vu remettre un diplôme par la commission « Fleurir Azur ».

La cérémonie s'est achevée autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Cérémonie du 11 novembre

Cette année encore, les Azuriens, plus nombreux que l'année dernière, se sont rassemblés devant le monument aux Morts pour commémorer tous ensemble l'anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.

Avant que tout le monde respecte la traditionnelle minute de silence, Monsieur le Maire a tout d'abord déposé une gerbe, et les enfants de nombreux bouquets de fleurs au pied du monument aux morts pour rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Monsieur le Maire a ensuite lu le texte du ministre des armées pour que chacun retienne que ce devoir de mémoire est, pour notre municipalité, nécessaire à la compréhension des évènements tragiques qui ont meurtri nos anciens à jamais.

Petits et grands ont entonné la Marseillaise en cœur et un verre de l'amitié, offert par la Municipalité, a clôturé cette manifestation dans la convivialité.

Réunion publique

A l'initiative des élus du Conseil Municipal a été organisée une réunion publique. Près de 80 personnes se sont déplacées pour dialoguer avec les élus dans une atmosphère cordiale où la parole était libre.

Cela a été un bon moment d'échanges qui s'est terminé avec la visite des salles de la Mairie nouvellement aménagées.

Spectacle de marionnettes « La recette magique »

Le jeudi 26 octobre à 18h30, la compagnie Breloque et Bricole a présenté un spectacle de marionnettes à tringle sur table à un public d'enfants, accompagnés de leurs parents. La princesse Anaïs de Patatarte a invité le prince Cocobel'œil, dont elle est amoureuse, à déguster un gâteau préparé avec amour, mais ce dernier ne pense qu'à la chasse. Et ce maladroit de prince écrase le gâteau, confectionné avec des fruits magiques qui rendent amoureux. La princesse devient folle de colère. Le prince parviendra-t-il à se faire pardonner et échangeront ils enfin un baiser d'amour ? Telle est l'intrigue de ce conte « La Recette magique », raconté sur un ton léger mais aussi espiègle, burlesque, parfois délirant, chaque saynète étant introduite ou accompagnée d'une illustration musicale classique, d'une chanson ou d'une ritournelle.

Ateliers de création de marionnettes avec la Compagnie Breloque et Bricole

Pour faire suite au spectacle du 26 octobre qui a enchanté le public présent, la commission « Vie locale » souhaiterait mettre en place des ateliers de création de marionnettes pour les enfants d'Azur, en partenariat avec Breloque et Bricole Compagnie.

Ces ateliers seraient mis en place pour l'année scolaire 2017-2018, hors temps scolaire et hors vacances scolaires, 1h par semaine après l'école, soit à la médiathèque, soit dans la salle François Mitterrand, en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Pour que cet atelier se déroule dans les meilleures conditions et soit le plus interactif possible, nous proposons d'accueillir entre 6 et 12 enfants, âgés de 6 à 10 ans.

Ce cycle d'ateliers, qui permettra bien sûr de fabriquer ses propres marionnettes, mais également d'apprendre à les manipuler, se conclura par un spectacle à la fin de l'année pour permettre aux enfants de faire découvrir le travail qu'ils auront accompli.

Le tarif mis en place par la compagnie pour participer à cette animation sera de 25€ par mois et par enfant.

Afin de savoir si ces ateliers intéressent les Azuriens, nous souhaitons dans un premier temps faire un sondage.

Aussi, vous pouvez contacter directement la Mairie si cette animation vous intéresse.

Démarche « zéro phyto »

La Commune est entrée dans la démarche « zéro phyto » : plus d'emploi de produits.

Depuis plusieurs mois, nous avons entrepris d'enlever des haies présentes aux entrées et dans le bourg, des cailloux pour les remplacer par des paillages (herbes étouffées et plus faciles à entretenir).

Des matériels ont été achetés : chariot, sécateur et binette électriques pour faciliter l'entretien d'espaces (cimetières) et la taille des haies.

Tout cela est fait pour respecter la sécurité et la santé des employés au travail. Le document unique est en révision pour prendre en compte les prescriptions demandées. Elles sont pratiquement toutes accomplies.

Diplômes



Félicitations à :

- Armand Boccard et Léa Labrouche pour leur brevet
- Léa Lassalle pour son Bac Pro
- Gwendoline Sorin pour son CAP
- Aurélie Desquerre pour son BEP
- Baptiste Fernandès pour sa licence pro
- Coraline Saint Germain pour sa licence

Nécrologie

- Marie-Antoinette Grangé : Issue d'une famille très ancienne d'Azur (Goalard) qui a vécu dans ce lieu que les Azuriens dénommaient « le Château ». Aujourd'hui, cet espace, Monsieur et Madame Grangé l'ont légué à la Communauté de Communes.
- Gérard Daleau : Azuriens pur jus, jeune il a pratiqué le rugby sous les couleurs du vieux club de l'U.S.A.. Plus tard, avec son frère, Gilbert, il a longtemps géré l'entreprise de bâtiment dans le site de son oncle Elie Daleau. Il a été présent dans la vie associative et conseiller municipal durant plusieurs années.
- Yvonne Dubois : Enfant d'Azur, elle aimait passionnément son village et agrémentait, à travers sa bonne humeur et son envie de vivre, les repas des associations par ses chansons.
- Suzanne Daleau : Elle était la fille d'Yvonne Dussaubat, une centenaire d'Azur et de G. Dussaubat qui a été longtemps le facteur de la Commune. Elle était l'épouse de Gilbert Daleau, frère de Gérard.
- Alexandre Gatzké : un gars du Nord installé avec sa femme à l'heure de la retraite à Azur. Très gentil, il a organisé avec d'autres, l'exposition des peintres venus de partout, dans la salle d'Azur.

RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER : FAIRE LE BON CHOIX !

Au quotidien nous utilisons bon nombre de produits ou d'objets qui deviennent des déchets une fois utilisés, abîmés ou cassés. Avant de les acheter ou de les jeter à la poubelle, avons-nous appliqué la bonne stratégie de la règle des 3R « Réduire, Réutiliser, Recycler » ? Elle a pour objectif d'amener tout un chacun à réfléchir à la prévention de la production de déchets. Il est en effet possible de ne pas produire ces déchets en consommant mieux, en produisant mieux, en prolongeant la vie des produits ou en jetant moins.

La règle des 3R pour prévenir la quantité de déchets :

① LA RÉDUCTION

C'est l'action qui permet d'éviter de générer des déchets tout en réduisant leur quantité et leur nocivité, en intervenant à la fois sur les modes de production et de consommation. Produire moins de déchets, c'est ainsi limiter le coût de la collecte, de l'incinération et du stockage de ces résidus. Ainsi **le déchet le moins cher et qui a le moins d'impact sur l'environnement est celui que l'on ne produit pas.**

Comment ? Vous pouvez faire des choix simples dans vos achats comme choisir vos yaourts ou votre dentifrice sans suremballage, privilégier les achats en vrac (pâtes, légumes secs, ...) ou favoriser les grands conditionnements ou les produits rechargeables...

② LE RÉEMPLOI ET LA RÉUTILISATION

Le réemploi est une opération qui permet à des biens qui ne sont pas des déchets d'être utilisés à nouveau sans qu'il y ait modification de leur usage initial. La réutilisation est une opération qui permet à un déchet d'être utilisé à nouveau en détournant éventuellement son usage initial.

Comment ? Vous pouvez customiser ou transformer un vieux meuble pour lui donner une autre vie ou une nouvelle fonction. Mais si vous n'avez pas une « âme créative », vous pouvez également donner vos meubles. Pour faciliter votre don, cinq déchetteries du SITCOM sont équipées d'une benne à destination des associations Emmaüs ou Voisinage : Tarnos, Bénèsse-Maremne, Vieux-Boucau, Saint-Vincent-de-Tyrosse ou Soorts-Hossegor.

③ LE RECYCLAGE

C'est l'opération par laquelle la matière première d'un déchet est utilisée pour fabriquer un nouvel objet.

Comment ? Trier ses emballages et les déposer au point tri est déjà une pratique bien ancrée. Le recyclage ou la valorisation, c'est également faire du compost dans son jardin à partir de ses déchets de cuisine.

ANNONCE N° 2

Chaise ayant les pieds sur terre...
cherche nouvelle famille pour relation durable

OBJET EN BON ÉTAT ?
DONNER...
C'EST TOUJOURS
LE DÉBUT
D'UNE NOUVELLE
HISTOIRE...

EN BON ÉTAT ? DONNER PLUTÔT QUE JETER
WWW.SITCOM40.FR

sitcom
CÔTE SUD DES LANDES

Honneurs à nos champions

Azur a la joie et le bonheur de compter sur notre territoire, plusieurs champions dans différentes disciplines.

Champion de France :

- Aviron (catégories minimales – 4 barreaux) :
 - o Chloé Brossard
 - o Lili Hébert-Amand
- Rugby (catégorie cadets Teulière) :
 - o Fabien BARRERE
- Surf (hors Commune Guadeloupe) :
 - o Pierre Milhau (champion de France)
 - o Naya Milhau (3^{ème} championnat de France)
- Tir à l'arc (champion des Landes) :
 - o Valentin Loubens
 - o Baptiste Fernandès
 - o Yann Gourvenec
 - o Marie-Pierre Malorey

P.A.C.S.

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat conclu entre 2 personnes majeures, pour organiser leur vie commune.

Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions :

- Ils doivent être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- Ils doivent être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions),
- Ils ne doivent pas être déjà mariés ou pacsés,
- Ils ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

Ils signent une convention qu'ils feront enregistrer en Mairie de leur résidence commune ou chez un notaire de leur choix.

Pour les PACS enregistrés en Mairie, un dossier est à retirer à la Mairie comprenant une déclaration conjointe d'enregistrement du PACS (cerfa N°15725*02) et une convention type de PACS (cerfa N° 15726*02). Ces documents sont à compléter et à remettre à la Mairie de la résidence commune, indiquée dans le dossier, accompagnés des actes de naissance datant de moins de 3 mois de chaque partenaire français (moins de 6 mois pour les partenaires étrangers) ainsi que de leur pièce d'identité (CNI, passeport, ...) en cours de validité.

Le dépôt du dossier complet se fera sur rendez-vous et **la présence des 2 partenaires** est indispensable. Aucun document ne sera réceptionné par mail ou par courrier.

TNT

Le 23 janvier 2018 les fréquences de la TNT vont changer.

Les changements de fréquences concernent tous les téléspectateurs recevant la télévision par antenne râteau (par voie hertzienne terrestre). Il faudra donc procéder à une recherche de chaînes. Elle permettra de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquence.

Une vidéo « tutoriel » et des modes d'emploi par marque expliquant l'opération de recherche des chaînes sont disponibles sur le site recevoirlatnt.fr. Des téléconseillers sont à la disposition des téléspectateurs pour toute information et aide en cas de problème (0970 818 818 du lundi au vendredi, appel non surtaxé).

Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne sont pas concernés.

Secrétariat



Suite au déménagement du secrétariat de Mairie, les horaires restent inchangés :

- Lundi : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00
- Mardi : 8h30 – 12h00 **Fermé l'après-midi**
- Mercredi : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00
- Jeudi : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00
- Vendredi : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

Pour l'Agence Postale Communale, tous vos envois doivent être déposés à 14h30 au plus tard pour un départ le jour-même.

Rappel des horaires de l'Agence Postale Communale :

- Lundi : 9h30 – 12h00 et 13h30 – 15h15
- Mardi : 9h30 – 12h00 **Fermé l'après-midi**
- Mercredi : 9h30 – 12h00 et 13h30 – 15h15
- Jeudi : 9h30 – 12h00 et 13h30 – 15h15
- Vendredi : 9h30 – 12h00 et 13h30 – 15h15

Les secrétaires vous souhaitent un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année .

Etat Civil

Naissances



Tous nos vœux de bonheur.

Miguel Decoster Soler, né le 8 septembre 2017

Louise Seguin, née le 23 septembre 2017

Dorian Hucq Grocq, né le 25 octobre 2017

Mariages



Clothilde Amiel et Anthony Blin, le 9 septembre 2017.

Sandra Meuret et Christophe Aguadé, le 16 septembre 2017

Tous nos souhaits de bonheur.

Décès

Marie Antoinette Grangée décédée le 2 juillet 2017

Gérard Daleau décédé le 15 juillet 2017

Yvonne Dubois décédée le 9 août 2017

Suzanne Daleau, décédée le 16 août 2017

Alexandre Gatzké, décédé le 16 octobre 2017

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

La vie des Associations

Comité des Fêtes



Le 14 juillet toujours très peu de participants au traditionnel pain et fromage. Une vingtaine de personnes sur 800 habitants que compte notre village. Nous avons donc décidé de ne plus organiser cette manifestation.

La sardinade du mois d'Août s'est très bien passée. Le temps, les touristes et locaux étaient présents.

Concernant celle du mois de Juillet, nous allons essayer de la remettre au goût du jour, du fait de l'arrivée de nouveaux bénévoles.

Les 2 lotos organisés sur l'année se sont très bien déroulés. Le prochain aura lieu au mois de mars 2018.

Les fêtes locales ont connu un franc succès avec une ouverture digne des férias avec un mot de Mr Le Maire et de la Présidente du comité, un lâcher de ballons et un hommage aux sportifs Azuriens ayant œuvré dans leur discipline.

L'ensemble des 3 jours s'est très bien déroulé. Nous allons nous remettre au travail pour essayer de vous proposer des améliorations, ou nouveautés.

Quant aux manèges, il est très difficile d'en avoir, car pour les forains, venir à Azur est un manque à gagner. Ils nous disent qu'il n'y a pas assez de monde (enfants). Nous essayons vraiment d'en avoir mais c'est très compliqué car les forains entre eux ne se prennent pas les emplacements ce qui veut dire que si l'habituel ne veut plus venir, un autre ne viendra pas à sa place.

Un projet concernant toutes les associations est en cours. Nous allons essayer de remettre en place un carnaval le samedi 24 Février à partir de 15h30.

A l'heure actuelle, nous attendons le retour des associations afin de savoir si elles veulent s'investir avec nous dans ce projet.

Quoi qu'il en soit, nous mènerons à terme ce projet pour petits et grands.

Le samedi 27 janvier 2018 à 18h30 aura lieu notre Assemblée Générale à la salle François Mitterrand.

Toutes les personnes désirant s'investir dans la vie locale de notre village seront les bienvenues.

Le comité des fêtes vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'années et vous présente leurs Meilleurs Voeux pour 2018.

Tricot

Pour la deuxième année consécutive, nous avons participé au marché de Noël d'Azur où nous avons exposé un grand choix de différents tricots réalisés par nos mains agiles.

Ambiance chaleureuse, clients nombreux et intéressés, à refaire ...

Débutantes ou confirmées, n'hésitez pas à venir nous rejoindre le lundi et le jeudi de 14h30 à 16h30 à la Mairie. Le meilleur accueil vous sera réservé avec goût.

Joyeuses fêtes de Noël et bonne année à tous.

Association Gym'Azur

C'est en grande forme, après la reprise de la douzième saison, que les membres de l'association vous souhaitent de très joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2018.

Les Archers d'Azur



L'année 2016/2017 a été superbe pour nos archers. En 27 compétitions, nous avons obtenu 36 premières places pour toutes catégories confondues et 2 participations pour les championnats de France :

- Championnat de France Tir Campagne à Loudéac pour Guillaume Daleau.
- Championnat de France par équipe de Division Régionale Excellence à Lescar pour Baptiste Fernandès, Guillaume Daleau, Jean-Marie Larrazet, Yann Gourvenec et Pierre Fernandès le capitaine.

L'année 2017/2018 a bien commencé avec de bons résultats :

- Pontenx Les Forges :
 - o Benjamin homme : Guilhem Bourdet Maurel 1^{er}
 - o Vétéran homme : Yann Gourvenec 1^{er}
 - o Super vétéran dame : Marie-Pierre Malorey 2^{ème}
 - o Sénior : Baptiste Fernandès 1^{er}, Jean-Marie Larrazet 5^{ème}, Pierre Fernandès 9^{ème}, Guillaume Daleau 10^{ème}
- Messanges :
 - o Minime homme : Valentin Loubens 1^{er}
 - o Vétéran homme : Yann Gourvenec 1^{er}
 - o Sénior dame : Pauline Minard 3^{ème}
 - o Super vétéran dame : Marie Pierre Malorey
 - o Sénior : Jean-Marie 1^{er}, Pierre 4^{ème}, Baptiste 5^{ème}, Guillaume 7^{ème}

- Dax :
 - Benjamin Homme : Guilhem 1^{er}, Ilan Bucher 2^{ème}
 - Minime Homme : Valentin 1^{er}, Enzo Monnet Hovnanian 8^{ème}
 - Sénior Dame : Pauline 4^{ème}
 - Super vétéran dame : Marie-Pierre 1^{ère}
 - Super vétéran arc nu : Yann 1^{er}
 - Sénior Homme : Jean-Marie 1^{er}, Baptiste 5^{ème}, Pierre 6^{ème}, Guillaume 7^{ème}
- Biarritz :
 - Benjamin homme : Guilhem 4^{ème}
 - MMinime homme : Valetin 2^{ème}
 - Sénior dame : Pauline 6^{ème}
 - Super vétéran dame : Marie-Pierre 2^{ème}
 - Vétéran homme arc nu : Yann 4^{ème}
 - Sénior homme : Jean-Marie 2^{ème}, Baptiste 3^{ème}, Pierre 4^{ème}

Le 21 octobre nous avons organisé une journée de travail au jardin d'arc pour améliorer nos installations.

Les 25 et 26 novembre, le marché de Noël s'est déroulé dans la bonne humeur. Les pâtisseries de nos archers ont eu un grand succès ; le public était nombreux. Merci d'être venu.

Nous allons continuer à participer aux diverses compétitions et le 24 juin, nous organiserons le Championnat des Landes Fédéral sur le terrain d'Azur.

Si vous voulez nous suivre et voir nos résultats, une page Facebook LES ARCHERS D'AZUR vous attend.

Les Archers d'Azur vous souhaitent de bonnes fêtes et une bonne année 2018.



SCRABBL'AZUR

La reprise du scrabble, en septembre, a été particulièrement difficile, les joueurs étant relégués dans la salle des chasseurs. Grosse déception chez les membres du club mais grande compréhension, la salle Mitterrand étant réservée aux scolaires.

Le club peut maintenant entreposer son matériel car la municipalité leur a alloué une petite armoire pour ranger son matériel

Tout irait pour le mieux mais le froid a fait son apparition et la salle reste inchauffable le temps d'une partie...rester deux heures assis sans bouger, c'est très dur, même si cela fait sourire M le Maire.

Les adhérents d'ici et d'ailleurs se demandent s'ils vont continuer à venir en cette saison.

Que de problèmes matériels !!! Mais quel plaisir de se retrouver pour cette activité créatrice de liens d'amitié et mettant tous nos sens en éveil pour trouver le mot qui rapportera le plus de points.

Notre Présidente Odile vient une fois par mois, elle anime des parties officielles tout en nous prodiguant ses conseils. Nous avons d'excellentes joueuses très pédagogues, Monique et Simone qui arbitrent nos parties. Nous les remercions chaleureusement. Le scrabble a envie de survivre et des joueuses veulent s'initier à l'arbitrage. Personne ne se décourage.

Scrabbler c'est prendre des risques et chaque joueur ressent une poussée d'adrénaline lorsqu'il rend son bulletin.

C'est le plaisir de jouer et les émotions ressenties qui nous rendent accro à ce jeu.

Notre présidente a retenu des dates pour des compétitions officielles à Azur, alors Scrabbl'Azur a encore un bel avenir.

Aimer le jeu

Visualiser des mots

Ecouter les conseils

Nourrir ses neurones

Initier les nouveaux venus

Réunir tous les joueurs,

Dans la simplicité et l'amitié

Que les fêtes de fin d'année soient belles pour vous tous!!!

G. C.



Habitué depuis 25 ans à jouer des matchs amicaux contre des équipes réserve, vétérans ou autres, nous avons débuté à l'automne notre tout premier championnat amical en compagnie de 11 autres équipes réparties entre les Landes et le Pays Basque pour une vingtaine de matchs organisés entre les mois d'octobre et de mai (hors vacances scolaires).

Quelques tournois et matchs divers complètent un calendrier déjà bien rempli.

A ce jour, nous avons disputé 9 matchs (3 victoires, 1 nul, 5 défaites).

L'équipe s'est quasiment entièrement renouvelée et se compose aujourd'hui d'une trentaine de joueurs jeunes et enthousiastes.

Les entrainements se déroulent désormais le jeudi soir à 18h30, en nocturne, avec un éclairage provisoire qui nous permet néanmoins de travailler le physique et de faire quelques exercices tactique.

Pour fêter les 25 ans du club, nous avons organisé, le 18 aout, une grande soirée cabaret sur le stade municipal avec la troupe des "Années Boum".

Malgré les quelques gouttes de pluie qui auront perturbé la soirée pendant quelques minutes au début et à la fin du spectacle, la soirée à été un franc succès avec plus de 600 spectateurs.

Le président, le bureau et les joueurs remercient tous les Azuriens pour l'accueil qui leur est réservé lors de leur passage pour la vente des cartes de membre honoraire.

Enfin, nous remercions toutes les personnes ayant participé à nos différentes manifestations ainsi que les bénévoles qui aident à l'organisation des activités et repas du club.

QUELQUES DATES À RETENIR POUR 2018 :

- * **Samedi 10 février** : Repas du foot à 20^H 30, à l'Espace François Mitterrand, ouvert à tous.
- * **Samedi 07 avril** : Voyage à Bordeaux à l'occasion du match de ligue 1 opposant Bordeaux à Lille.
(Nombre de places limitées, inscrivez vous rapidement).
- * **Samedi 16 juin** : de 13^H 00 à 18^H 00 : Tournoi de foot suivi d'un repas à 20^H 30, à l'Espace François Mitterrand, réunissant les participants ainsi que toutes les personnes d'Azur et des environs désirant se joindre à nous.

BONNES FÊTES ET BONNE ANNÉE à TOUS.



CLUB DES RETRAITES D'AZUR

Le club des retraités a repris ses activités au mois de septembre après les deux ou trois mois consacrés aux réceptions de la famille ou d'amis de passage dans les Landes .

Le thème du mois était : " Voir ou revoir Marquèze ". Le covoiturage est mis en place et départ pour une arrivée vers dix heures à Sabres . A la gare nous embarquons dans un train des années du début du siècle précédent . Il traverse un bel échantillon de forêt landaise et après quelques kilomètres nous dépose au terminus Marquèze . Le guide nous attend pour pendant plus de deux heures en nous promenant de bâtiment en bâtiment dans le vaste arial nous décrire de bien agréable façon la rude vie des landais avant et après la piantation des pins .

Repas en groupe au restaurant sur place et avant de repartir, visite au moulin et son meunier et au jardin des simples et sa jardinière . Retour à la gare pour la visite des deux expositions permanentes ,passage en boutique et en voiture pour Azur .

Au mois d'octobre très bon repas salle F Mitterrand avec une très bonne animation signée Jean Paul ; à renouveler sans hésitation .

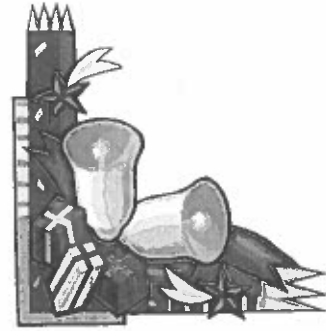
En novembre c'est la traditionnelle sortie en Espagne .Départ en car en milieu de matinée ,courses dans les ventas puis repas à l'heure espagnole dans une cidrerie . Menu traditionnel avec morue et cote de boeuf en vedettes .Retour en soirée à Azur .

Décembre, le goûter fera suite au repas gentiment offert à l'ensemble des retraités ou en âge de l'être comme chaque année avant les fêtes de Noel .

Cette année 2017 se termine ;pour le club des retraités elle restera marquée par le nombre important de décès d'adhérents ou anciens membres éloignés par la maladie ;qu'il me soit permis d'avoir une pensée en leur mémoire .

Je fait Ici aussi un appel aux retraités Azurien et néo-Azurien non adhérents pour qu'il nous rejoignent et continuent à faire vivre ce lien d'amitié et de solidarité dans la commune .

Jean COUPAYE



Michel Laussu, Maire d'Azur

Et

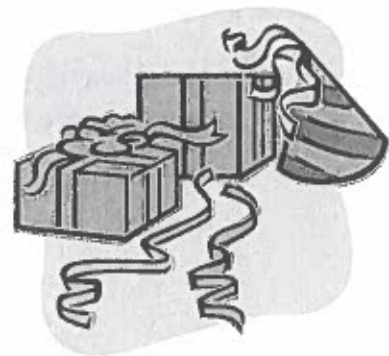
son Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter à la présentation

des vœux du nouvel an,

le samedi 6 janvier 2018 à 17h30

à la Salle Espace François Mitterrand.



•

•

•
•
•
•

